

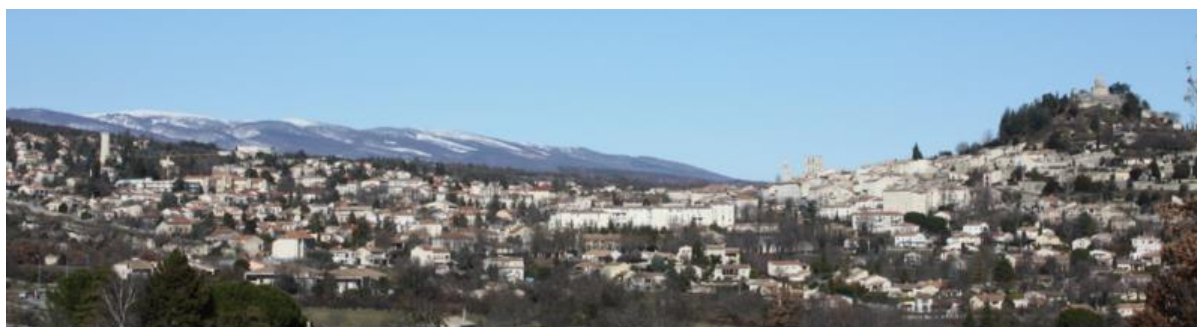


**Foyer de Vie  
Foyer d'Accueil Médicalisé  
Maison d'Accueil Spécialisée  
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes  
Handicapés SAMSAH**  
*Internat - Externat  
Placement Familial Spécialisé  
Maintien à Domicile  
Accueil Temporaire*

# Centre d'Accueil Spécialisé Forcalquier-Mane

## **LIVRET D'ACCUEIL**

### **Maison d'Accueil Spécialisée**



**CENTRE D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ**  
1, Chemin de la Bugade - 04300 FORCALQUIER  
Tél. 04 92 70 73 00 – Fax. 04 92 70 73 01  
Site : <http://www.esms-cas-04.fr> - Contact Mèl : [contact@cas-forcalquier.fr](mailto:contact@cas-forcalquier.fr)



# SOMMAIRE

Votre établissement à Forcalquier-Mane.....	4
Formalités Administratives.....	6
Accueil.....	7
Accompagnement et Santé.....	9
MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE - ITARD.....	10
MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE - HELIOS.....	13
MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE – Accueil de Jour Les Oliviers.....	17
Accès.....	20

# Votre établissement à Forcalquier-Mane

Nous vous souhaitons la bienvenue au Centre d'Accueil Spécialisé de Forcalquier-Mane, "le C.A.S. de Forcalquier".

Ce groupement de lieux de vie, de soins et d'hébergement est une structure médico-sociale publique autonome administrée par un Conseil d'Administration présidé par un représentant du département des Alpes de Haute Provence.

L'établissement accompagne à titre permanent ou temporaire, sur site, à domicile ou dans des familles d'accueil des personnes adultes en situation de handicap, orientées par une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :

- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Foyer de Vie (FV)
- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
- Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

Les équipes médicales, soignantes, éducatives, administratives et logistiques de l'établissement s'engagent à vous offrir un accompagnement adapté ainsi que des prestations de qualité qui rendront, nous l'espérons, votre vie quotidienne la plus agréable possible dans le respect des droits définis par la charte des droits et des libertés de la personne accueillie qui est annexée au livret d'accueil.

Ce livret d'accueil, conçu pour faciliter vos démarches, vous informe du fonctionnement de la structure. Les différentes équipes sont disponibles pour répondre à vos questions.

Le Centre d'Accueil Spécialisé de Forcalquier-Mane propose un accueil diversifié :

## **Sur le site de Forcalquier :**

- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés : 10 places
- Foyer de Vie : 75 places dont 2 places en accueil temporaire
- Foyer d'Accueil Médicalisé (à Forcalquier) 15 places dont 1 place en accueil temporaire
- Maison d'Accueil Spécialisée : 50 places dont 2 places en accueil temporaire

## **Sur le site de Mane**

- Foyer d'Accueil Médicalisé (à Mane) 35 places

# L'établissement : Présentation générale

## Histoire-Géo

### Site de Forcalquier

À mi-chemin entre les Alpes et la Méditerranée, au point de contact de la culture de l'olivier et de la civilisation montagnarde, le Pays de Forcalquier est le cœur de la Provence. Il réunit et concentre toute la variété de paysages et 4 reines.

1968... 1969... L'État providence se construit et la notion de Service Public se propage ; union sacrée autour du rêve d'une vie meilleure pour tous.

rien d'étonnant alors, que sur ces terres, au Pays de Forcalquier, s'installe un Rétablissement Public destiné à accueillir des personnes en situation de handicap. Un Institut Médico-Pédagogique et Professionnel (IMPP) voit donc le jour. Il accueille dès janvier 1970 de jeunes garçons, déficients intellectuels légers et moyens.

Dès la fin des années 70, l'établissement réoriente son activité vers l'accueil de personnes adultes en situation de handicap. C'est de cette mutation que naît l'établissement actuel. Il est l'aboutissement – provisoire – des évolutions successives de la législation, de la réglementation et de l'émergence d'une réponse adaptée aux besoins réels des personnes concernées. L'établissement propose une grande variété de modalités d'intervention.

### Site de Mane

Bâti en 1710 par Joseph-Henri De Forbin Janson, seigneur de Mane, de Villelaure, de Limans, l'hospice de Mane est devenu Maison de retraite en 1969.

En 2004, il est rattaché au Centre Hospitalier de Manosque.

En 2015, il est transformé en FAM et rattaché au CAS de Forcalquier.

# Formalités Administratives

## Dossier administratif et médical

### Où le retirer ?

- Directement à l'accueil (04.92.70.73.00)
- Par courrier (CAS FORCALQUIER-MANE – 1, Chemin de la Bugade - 04300 FORCALQUIER)
- Par téléchargement sur le site internet <http://www.esms-cas-04.fr> dans l'onglet "qui sommes-nous ? / présentation de l'établissement"

Ce dossier recueille des informations administratives, liées au handicap (histoire de vie) et médicales.

Une commission technique examinera ce dossier et donnera un avis qui vous sera transmis, vous serez alors placé(e) sur une liste d'attente en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

**L'admission est prononcée par le directeur.**

## Tarifs et Facturation

### Hébergement et soins courants

Le tarif est composé en 2 parties :

1. **Participation de l'Assurance Maladie** : Prise en charge de l'hébergement et des soins.
2. **Participation du résident** :
  - **En internat** : Le forfait journalier est financé par vous-même ou par votre mutuelle si elle le prend en charge.
  - **En externat** : Aucune contribution n'est à verser car le prix de journée est fixé de manière forfaitaire par l'agence régionale de santé (ARS).

### Soins particuliers et hospitalisation

- Certains soins médicaux (n'étant pas en lien avec la pathologie pour laquelle vous avez été admis) peuvent occasionner des frais à votre charge ou à celle de votre mutuelle.
- En cas d'hospitalisation, votre séjour à la MAS est interrompu, l'établissement réserve votre place jusqu'à votre retour.
  - Les frais d'hospitalisation sont dus à l'hôpital suivant les règles qui le régissent.
  - Le forfait hospitalier est à votre charge ou à celle de votre mutuelle.

Dès votre arrivée, le chef de service vous accueillera (ou une personne déléguée) et restera votre interlocuteur privilégié tout au long de votre journée d'accueil.

En complément du livret d'accueil, un contrat de séjour et un règlement de fonctionnement vous seront remis. Ils seront signés conjointement par vous-même et/ou votre représentant légal, et le directeur de l'établissement.

Afin de compléter le dossier administratif, une liste des documents à fournir (attestation CPAM, carte mutuelle, ...) vous sera remise par le bureau des entrées.

L'assistante de service social de l'établissement est également à votre disposition. Elle vous aidera à faire valoir des prestations auxquelles vous pouvez avoir droit.

## Informations Transport

Un transport institutionnel existe pour les résidents des MAS dont les familles résident dans un rayon de 50 kilomètres autour du CAS.

## Hébergement

Nous connaissons l'importance des liens familiaux, en parallèle des 35 jours de sortie autorisés, nous mettons à disposition des familles des logements afin de vous permettre de passer quelques jours avec vos proches.

## L'assurance

Une attestation d'assurance responsabilité civile est à délivrer chaque année, elle couvrira le champ de responsabilité délictuelle pour les dommages dont vous pourriez être la cause. L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et règlements en vigueur.

## Les dépôts de valeur



Vous pouvez conserver des biens, effets et objets personnels. Toutefois, vous êtes invité à ne pas garder de sommes d'argent importantes ou objets de valeur dans votre chambre.

L'établissement ne dispose pas de coffre et ne peut en accepter en dépôt.

En tout état de cause, l'établissement ne peut, être tenu responsable du vol, de la perte ou de la détérioration des objets ou des valeurs non déposés. Dans cet

esprit, l'établissement ne peut être également tenu responsable de la perte d'objets tels que lunettes, prothèses, etc...

## **Argent Personnel**

L'Association "Loisirs-CAS", association Loi 1901 à but non lucratif, tiendra à votre disposition, si vous le souhaitez, votre argent personnel qui vous permettra de participer pleinement à des sorties. L'association Loisirs-CAS rendra des comptes à vous ou à votre tuteur.

## **La loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés**

Les données vous concernant font l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les données médicales sont protégées par le secret médical. Les données autres sont protégées par le secret professionnel auquel est soumis l'ensemble du personnel. La communication des documents et données s'effectue également dans le respect des lois et règlements en vigueur. " *Toute personne physique a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.*" Article 38 de la loi précitée.

## **Démocratie quotidienne**

### **Le Conseil de la Vie Sociale (article L 311-6 du CASF)**

Il est un lieu privilégié d'information et d'expression des résidents et de leur famille. Il est composé de l'ensemble des résidents et de l'équipe pluridisciplinaire. Il est ouvert aux représentants des usagers.

Organe consultatif, il donne son avis et peut faire des propositions sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'unité ou de l'établissement. Il se réunit une fois par semaine et le compte rendu de séance est communiqué aux résidents.

L'établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Ainsi un recueil de votre satisfaction peut être effectué ponctuellement, par le biais d'un questionnaire.



# Accompagnement et Santé

## Le personnel de l'établissement

L'équipe est pluridisciplinaire, chaque agent participe à un accompagnement global et adapté à vos besoins.

Les compétences de chacun sont mises à votre service dans le but d'assurer des prestations de qualité. L'accueil, l'hôtellerie, la compensation du handicap, les soins d'hygiène et de santé, les activités d'animation sont une préoccupation quotidienne des personnels.

Le personnel diplômé et qualifié, suit régulièrement des formations selon un plan de formation établi et validé par le Comité Technique de l'Établissement. Sur demande l'organigramme de l'établissement peut vous être remis.

## L'accompagnement et les soins

C'est sous la responsabilité du Chef de Service que le personnel pourra, à travers diverses activités et autres sorties, vous aider à maintenir votre vie sociale et culturelle et à exploiter vos potentialités.

Le suivi médical et les soins sont effectués par votre médecin traitant et des infirmières de l'établissement.

Le libre choix du médecin traitant vous est garanti dans le cadre des modalités réglementaires en vigueur.

L'établissement dispose d'une infirmerie qui gère les traitements médicaux. Les pharmacies de ville préparent les piluliers des résidents sur ordonnance.

Nous vous inviterons à souscrire une mutuelle complémentaire. Vous pourrez être conseillé par l'assistante sociale de l'établissement pour le choix d'une mutuelle.

Tous les soins relatifs aux handicaps et à une affection longue durée sont pris en charge par l'établissement. De même que l'intervention des services paramédicaux de l'établissement (Diététicienne, Psychologue, Ergothérapeute, Psychomotricienne...)

L'équipe médicale et paramédicale répondra aux questions sur votre état de santé.

# MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE - ITARD

Tél. 04 92 70 73 04

Contact mèl : [mas.itard@cas-forcalquier.fr](mailto:mas.itard@cas-forcalquier.fr)

## Séjour et Vie quotidienne

### Mission

La Maison d'Accueil Spécialisée offre aux personnes accueillies une aide et une assistance dans tous les actes de la vie courante. La MAS-ITARD a pour spécificité l'accueil de personnes en situation de polyhandicap. Une surveillance médicale constante est assurée, associée à des soins adaptés. La valorisation de vos compétences est un chemin privilégié vers le respect de la personne que vous êtes. Avec vous l'équipe définira les besoins et les actions de compensation nécessaire. Si vous en êtes d'accord, votre famille et/ou tuteur seront associés à cette démarche.

Le langage MAKATON®, son apprentissage et son utilisation dans tous les temps et les gestes de votre vie sont un axe fort, un travail.

Vous parlerez, vous lirez, vous penserez MAKATON®.



### Le bâtiment

Le bâtiment, est un espace résolument moderne et éco responsable, énergétiquement neutre, chaud en hiver et frais en été, il offre des espaces collectifs et individuels confortables, une grande terrasse couverte et ouverte sur les Alpes et le Luberon permet à chacun de s'offrir un panoramique de Roi.

### Votre chambre

Vous serez accueilli(e) dans une chambre individuelle et meublée. Dans la mesure du possible vous pourrez en personnaliser l'aménagement.

La chambre est équipée d'un point d'eau (lavabo).



## Les espaces collectifs

**Une salle de vie** : modulable, elle permet d'organiser une vie sociale conviviale avec des espaces de rencontre d'animations, d'activité. On peut même y regarder les programmes de télévision.



**Les salles à manger** : Lumineuses, elles offrent un espace de restauration spacieux.

**Les salles de bain** : conçues pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap (rail de transfert, barrières d'appui), elles permettent un accueil sécurisé, notamment pour les soins d'hygiène quotidienne. Elles permettent d'accueillir des ateliers de bain thérapeutique.

## Les espaces professionnels

### Le bureau du chef de service

Le chef de service est votre interlocuteur privilégié parce que c'est lui qui exerce la responsabilité générale du fonctionnement de l'unité de vie et y exerce son autorité. Vers lui convergent tous les systèmes d'information.

### Le bureau des éducateurs

C'est un espace de travail dédié aux professionnels de votre accompagnement. Il peut également servir de lieu de rencontre et de réunion tout particulièrement à l'occasion de l'élaboration avec vous des synthèses et des projets personnalisés.

## Les repas

Les repas sont pris en commun, c'est également un temps important de partage. L'aide à la prise du repas sera adaptée à votre niveau d'autonomie. Nous prenons grand soin de votre équilibre nutritionnel, il est indispensable à votre santé. Vous mangerez "plaisir et qualité".

La Cuisine Centrale (Unité Centrale de Production Alimentaire - UCPA) et la Diététicienne travaillent ensemble à satisfaire votre santé et votre palais. Ils élaborent des menus équilibrés en privilégiant des produits de saisons. Des objectifs diététiques réalistes seront définis pour vous et avec vous. C'est pourquoi l'établissement tend à développer, autant que possible, des recettes culinaires adaptées à tous en essayant de ne priver personne.

Des repas à thèmes sont organisés.

Une commission des repas vous permet d'exprimer souhaits et remarques. Vous remplirez avec la Diététicienne des fiches de satisfaction. Elles seront analysées et l'établissement s'efforcera d'ajuster ses pratiques.

Les repas sont servis classiquement aux horaires suivants : les week-ends et jours fériés sont parfois un peu plus libres. Pour le petit déjeuner, les horaires peuvent être adaptés selon vos besoins.

- Petit déjeuner : à partir de 7 heures 30
- Déjeuner : à partir de 12 heures (en salle à manger)
- Collation : à partir de 16 heures
- Dîner : à partir de 18 heures 15



Vous pourrez inviter, copains, copines et famille, il faudra nous prévenir à l'avance (72h). Le prix du repas est à demander auprès de l'économat.

## Linge

Le linge personnel, marqué à votre nom, peut être nettoyé, si vous le souhaitez, au sein du service blanchisserie. Cette prestation est gratuite.

## Activités d'animation et de convivialité

Un programme d'activités, lisible et compréhensible par tous est affiché dans le couloir de la MAS-ITARD.

Des activités variées, collectives ou individuelles, rythment la journée tout comme l'occupation d'espaces bien différents selon le moment.

Vous participez selon vos envies, vos besoins, aux différentes activités, certaines peuvent être inscrites dans votre projet personnalisé.

Activités sensorielles	Activités manuelles	Vie sociale
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisations</li> <li>- Snoezelen</li> <li>- Relaxation</li> <li>- Balnéothérapie</li> <li>- Soins du corps</li> <li>- Atelier musique et conte...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers créatifs et artistiques</li> <li>- Pâtisserie</li> <li>- Arts plastiques</li> <li>- Jardinage</li> <li>- Photos...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sorties sportives adaptées</li> <li>- Pique-niques</li> <li>- Visites, spectacles</li> <li>- Equitation, calèche</li> <li>- Mini-séjours extérieurs</li> </ul>

Nous nous souviendrons de votre date de naissance et nous fêterons ensemble les dates qui ponctuent notre calendrier.

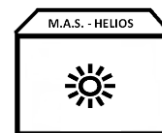


# MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE - HELIOS

Tél. 04 92 70 73 16

Contact mèl : [mas@cas-forcalquier.fr](mailto:mas@cas-forcalquier.fr)

## Séjour et Vie quotidienne



### Mission

La Maison d'Accueil Spécialisée HELIOS offre aux personnes accueillies une aide et une assistance dans tous les actes de la vie courante. Une surveillance médicale constante est assurée, associée à des soins adaptés. La valorisation de vos compétences est un chemin privilégié vers le respect de la personne que vous êtes. Avec vous l'équipe définira les besoins et les actions de compensation nécessaire. Si vous en êtes d'accord votre famille et/ou tuteur seront associés à cette démarche.

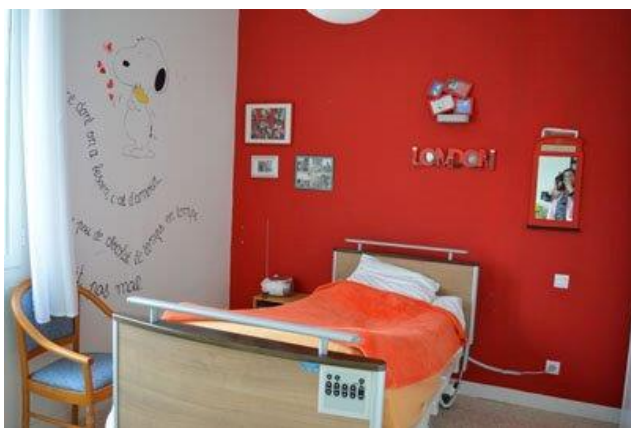
Le langage MAKATON®, son apprentissage et son utilisation dans tous les temps et les gestes de votre vie sont un axe fort, un travail.

Vous parlerez, vous lirez, vous penserez MAKATON®.



### Le bâtiment

La MAS Hélios est une ancienne ferme, restaurée, aménagée, étendue qui accueille 20 résidents. La disposition architecturale un peu désuète donne un caractère familial à l'accueil. Ce bâtiment dispose d'une vue imprenable sur le rocher de VOLX et sur les montagnes du Luberon. Bâtiment de plain-pied accessible aux personnes à mobilité réduite. Cet espace exposé plein sud est climatisé.



## Votre chambre

Vous serez accueilli(e) dans une chambre individuelle ou double, et meublée. Dans la mesure du possible vous pourrez en personnaliser l'aménagement.

## Les espaces collectifs



**Une salle de vie** est un lieu de rencontre où tout se passe et où tous se retrouvent. On peut même y regarder les programmes de télévision.

**Les salles à manger** : plusieurs espaces dédiés permettent l'organisation de mini-restaurant.

**Les salles de bain** : conçues pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, elles permettent un accueil sécurisé, notamment pour les soins d'hygiène quotidienne.

## Les espaces professionnels

### Le bureau du chef de service

Le chef de service est votre interlocuteur privilégié parce que c'est lui qui exerce la responsabilité générale du fonctionnement de l'unité de vie et y exerce son autorité. Vers lui convergent tous les systèmes d'information.

### Le bureau des éducateurs

C'est un espace de travail dédié aux professionnels de votre accompagnement. Il peut également servir de lieu de rencontre et de réunion tout particulièrement à l'occasion de l'élaboration avec vous des synthèses et des projets personnalisés.

## Les repas

Les repas sont pris en commun, c'est également un temps important de partage. L'aide à la prise du repas sera adaptée à votre niveau d'autonomie.

Nous prenons grand soin de votre équilibre nutritionnel, il est indispensable à votre santé. Vous mangerez "plaisir et qualité".

La Cuisine Centrale (Unité Centrale de Production Alimentaire - UCPA) et la Diététicienne travaillent ensemble à satisfaire votre santé et votre palais. Ils élaborent des menus équilibrés en privilégiant des produits de saisons. Des objectifs diététiques réalistes seront définis pour vous et avec vous. C'est pourquoi l'établissement tend à développer, autant que possible, des recettes culinaires adaptées à tous en essayant de ne priver personne.

Des repas à thèmes sont organisés.



Une commission des repas vous permet d'exprimer souhaits et remarques. Vous remplirez avec la Diététicienne des fiches de satisfaction. Elles seront analysées et l'établissement s'efforcera d'ajuster ses pratiques.

Les repas sont servis classiquement aux horaires suivants : les week-ends et jours fériés sont parfois un peu plus libres. Pour le petit déjeuner, les horaires peuvent être adaptés selon vos besoins (avant 8 heures).

- Petit déjeuner : à partir de 8 heures
- Déjeuner : à partir de 12 heures (en salle à manger)
- Collation : à partir de 16 heures
- Dîner : à partir de 18 heures



Vous pourrez inviter, copains, copines et famille, il faudra nous prévenir à l'avance (72h). Le prix du repas est à demander auprès de l'économat.

## Linge

Le linge personnel, marqué à votre nom, peut être nettoyé, si vous le souhaitez, au sein du service blanchisserie. Cette prestation est gratuite.

## Activités d'animation et de convivialité

Un programme d'activités, lisible et compréhensible par tous est affiché dans la salle de vie.

Des activités variées, collectives ou individuelles, rythment la journée tout comme l'occupation d'espaces bien différents selon le moment.

Vous participez selon vos envies, vos besoins, aux différentes activités, certaines peuvent être inscrites dans votre projet personnalisé.



Activités sensorielles	Activités manuelles	Vie sociale
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mobilisations</li><li>- Snoezelen</li><li>- Balnéothérapie</li><li>- Soins du corps (esthétique, massage)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ateliers créatifs et artistiques</li><li>- Pâtisserie</li><li>- Arts plastiques</li><li>- Jardinage</li><li>- Photos...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sorties sportives adaptées</li><li>- Pique-niques</li><li>- Visites, expositions, spectacles</li><li>- Equitation</li><li>- Mini-séjours extérieurs</li></ul>

Nous nous souviendrons de votre date de naissance et nous fêterons ensemble les dates qui ponctuent notre calendrier.

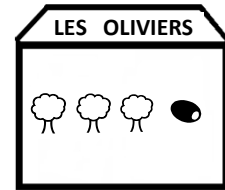




# MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE – Accueil de Jour Les Oliviers

Tél. 04 92 70 73 20

Contact mèl : [accueiljournee@cas-forcalquier.fr](mailto:accueiljournee@cas-forcalquier.fr)



## Séjour et Vie quotidienne

### Missions

L'unité de vie Les Oliviers est le lieu support d'un accueil à la journée (semi-internat-externat) au CAS de FORCALQUIER. Il s'agit d'une modalité d'accompagnement à la journée qui s'adresse à des adultes en situation de handicap qui vivent en famille.

Cette modalité obéit à une double logique :

- Celle de l'accompagnement de la personne en situation de handicap.
- Celle de l'aide aux aidants de la personne en situation de handicap.

Le CAS de FORCALQUIER dispose à ce titre de 4 places.

L'accueil, personnalisé, permet de développer des compétences sociales, relationnelles ainsi que des compétences techniques du quotidien. Des apprentissages spécifiques et l'organisation d'une vie en petite collectivité sont des outils privilégiés au service du développement des capacités de chacun.

Le langage MAKATON®, son apprentissage et son utilisation dans tous les temps et les gestes de votre vie sont un axe fort, un travail.

Vous parlerez, vous lirez, vous penserez MAKATON®.

### Le bâtiment

Aux "Oliviers", le rez-de-chaussée donne sur 2 terrasses ombragées. Il est dédié à l'accueil avec toutes les commodités : salle de vie, local à sieste, salle d'activités, cuisine, salle à manger, salle de bain.

L'étage accessible à tous, et en cours d'aménagement, s'équipe de salles d'activités partagées avec l'ensemble des services du C.A.S. Cet étage donne également sur une terrasse.



## Accueil

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30 (hors jours fériés), vous trouverez portes ouvertes.

Parce que toutes les bonnes choses ont un début et une fin, nous ponctuons la journée avec 2 temps majeurs ; l'arrivée, le départ :

- L'arrivée est un moment de partage et de convivialité autour d'une petite collation. C'est un temps de transition essentiel entre le domicile et l'institution.
- Le départ est un temps également important pour préparer le transport et le retour au domicile.
- Avec le repas de midi, la journée prend la forme d'une valse... à 3 temps !

## Les espaces collectifs

L'espace des Oliviers a été adapté pour répondre de la manière la plus adaptée possible à vos besoins ; circulation aisée, ascenseur... des ouvertures larges vous permettent d'accéder librement aux terrasses et à la lumière de rentrer dans la maison.



## Les repas

Les repas sont pris en commun, c'est également un temps important de partage. L'aide à la prise du repas sera adaptée à votre niveau d'autonomie.

Nous prenons grand soin de votre équilibre nutritionnel, il est indispensable à votre santé. Vous mangerez "plaisir et qualité".

La Cuisine Centrale (Unité Centrale de Production Alimentaire - UCPA) et la Diététicienne travaillent ensemble à satisfaire votre santé et votre palais. Ils élaborent des menus équilibrés en privilégiant des produits de saisons. Des objectifs diététiques réalistes seront définis pour vous et avec vous. C'est pourquoi l'établissement tend à développer, autant que possible, des recettes culinaires adaptées à tous en essayant de ne priver personne.

Des repas à thèmes sont organisés.

Une commission des repas vous permet d'exprimer souhaits et remarques. Vous remplirez avec la Diététicienne des fiches de satisfaction. Elles seront analysées et l'établissement s'efforcera d'ajuster ses pratiques.

Les repas sont servis aux horaires suivants :

- Collation accueil : à partir de 9 heures
- Déjeuner : à partir de 12 heures
- Collation départ : à partir de 15 heures 45

Vous pourrez inviter, copains, copines et famille, il faudra nous prévenir à l'avance (72h). Le prix du repas est à demander auprès de l'économat.



## Les activités d'animation et de convivialité

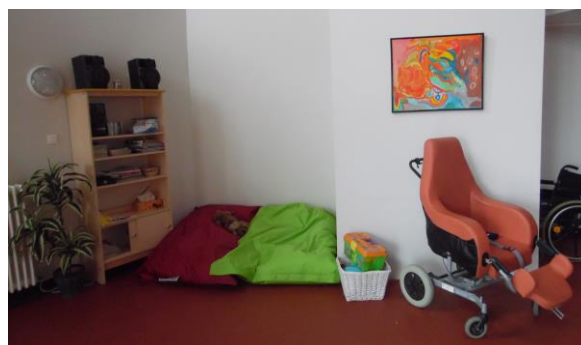
Vous pourrez élaborer, avec les personnels, un programme hebdomadaire qui pourra concilier vos besoins et vos souhaits. Il est affiché à l'entrée principale et dans chaque pièce.

Nous vous proposerons également de participer, dans un cadre élargi, à des activités sportives, notamment dans le cadre du Comité Départemental du Sport Adapté.

Nous proposons :

Activités sensorielles	Activités manuelles	Vie sociale
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expression corporelle</li> <li>- Atelier mémoire</li> <li>- Snoezelen</li> <li>- Chants</li> <li>- Balnéothérapie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers créatifs et artistiques</li> <li>- Cuisine</li> <li>- Pâtisserie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortie en ville</li> <li>- Pique-niques</li> <li>- Visites</li> <li>- Spectacle</li> </ul>

Nous nous souviendrons de votre date de naissance et nous fêterons ensemble les dates qui ponctuent notre calendrier.



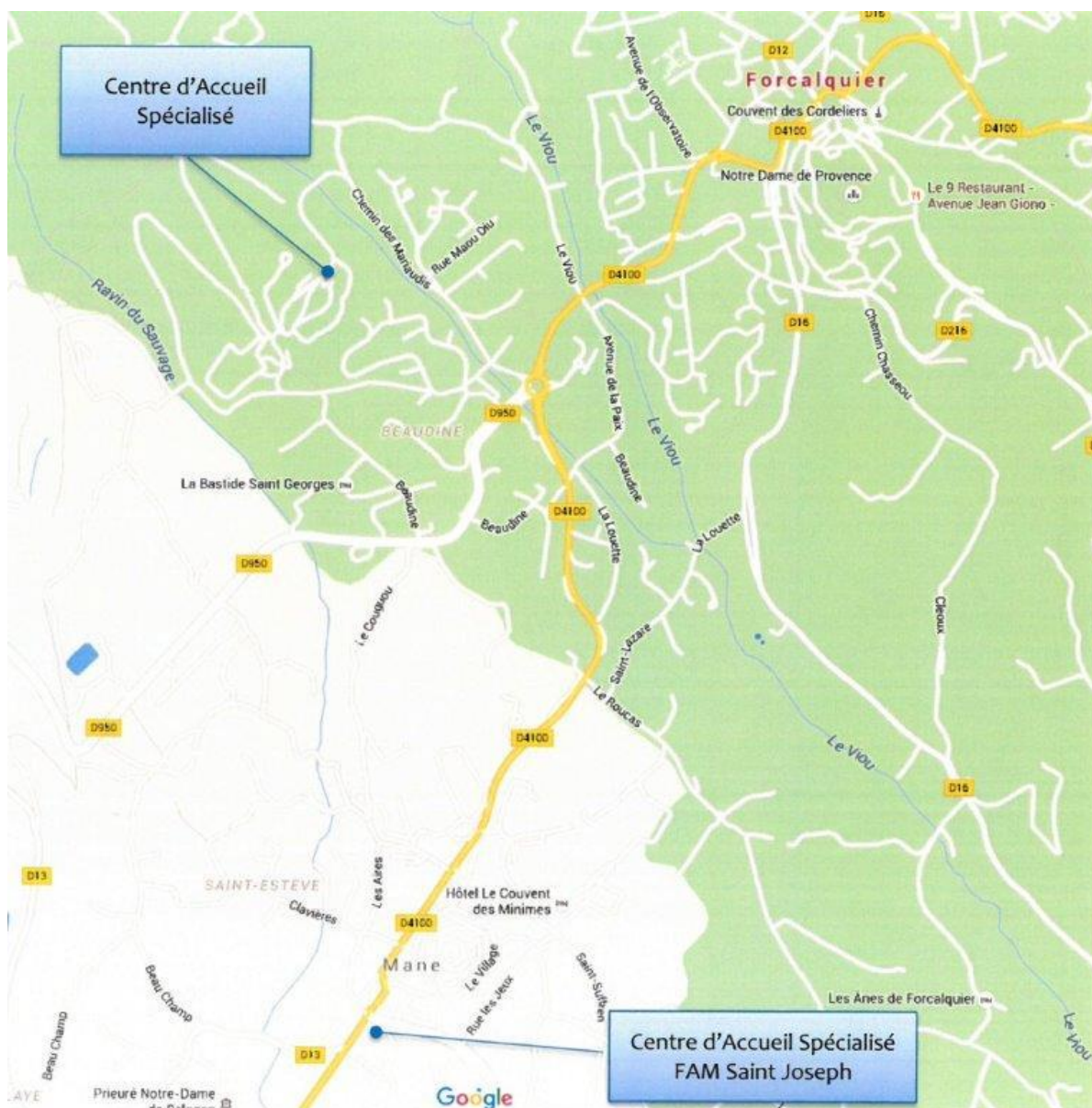
# Accès

## L'accès à l'établissement de Forcalquier.

La sortie d'autoroute la plus proche ainsi que la gare sont situées à la Brillanne à 15 minutes.

L'établissement est accessible à partir d'un rond-point à la sortie de Forcalquier dans la direction d'Avignon.

Coordonnées GPS : Latitude 43°, 57' 16.05"N – Longitude : 5° 45'48.67"E



## Ouverture du Secrétariat

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél. : 04.92.70.73.00